**Présidence : Serge MALIGUE**

**Date de la réunion :** 17/09/2020

**Organisé par :** Serge MALIGUE et Guillaume GINESTE

**Rédigé par :** Juliette DI MALTA et Guillaume GINESTE

**Participants** :

BORG Joël ESSO

BOULON Amélie GAZELENERGIE

CHOIZEAU Bastien AIRLIQUIDE

HAMARD Géraldine KEM ONE LAVERA

MALIGUE Serge LYONDELLBASELL FOS

RIMBAUD Karine PETROINEOS

CAYZAC Dominique CLEMESSY SERVICES

DUMITRU Valentin ATMI

FUSTINI Vanda LCF

LEMERCIER Arnaud APM

MAYER Fabrice SODI

MOULINAS Stéphane DMB

ROBIN Jennifer TECMI

ROUBERTIES Sabine TECHNIPIPE

SUAREZ Nathalie SUEZ

TALBO Gilles ORTEC

MARTOS Marie-Line FRANCE CHIMIE MEDITERRANEE

BISSON Sébastien MM GIPHISE

DI MALTA Juliette MM GIPHISE

GINESTE Guillaume MM GIPHISE

**Absents excusés :**

BARRIERE Laurent ELENGY

JAKUZIC Thierry ARCELORMITTAL

MOSKOVAKIS Elodie CNIM

PAPPALARDO Charlotte SNEF

SECRET Yann CAPRISK

THIL Joël MM GIPHISE

**Ordre du jour** :

* Approbation du Compte-rendu du Comité de Pilotage précédent
* La vie du MMG
* Vie des Organismes de Formation :
* Les Macarons
* Point sur la formation EC
* Les VLEP (évolutions réglementaires)
* Rex et Bonnes Pratiques
* Divers

Prochain Comité de Pilotage le **Jeudi 26 Novembre 2020 à 9h00** en présentiel (si les conditions sanitaires le permettent) dans nos locaux du MASE MEDITERRANEE GIPHISE.

# Approbation du Compte-rendu de Pilotage précédent.

Le compte-rendu du comité de pilotage du 11 Juin 2020 est approuvé à l’unanimité.

# Vie du MMG

* Présentation du nouveau Délégué Général du MMG, Sébastien Bisson (bisson@giphise.com) au poste de :
	+ Animateur du CT MASE
	+ Secrétaire Général lors du futur départ de Jacques Dupoux en 2021
* Suite au départ de Serge Maligue de la présidence du CT GIES au profit de celui du MASE, le MMG fait un appel à candidature auprès de ses adhérents pour le poste de président du CT GIES.

Conditions d’accès au poste de Président du CT GIES :

* + Être salarié d’une entreprise EU
	+ Envoyer la candidature à dimalta@giphise.com avant le vendredi 30 octobre 23h59

Les élections se dérouleront lors du prochain CP GIES, le jeudi 26 novembre 2020.

# Vie des Organismes de Formation.

## Retours d’audits FORMATEURS : validés à l’unanimité :

* **GIES 1 :**
	+ BIANCHI Daniel – APAVE – I GIES 1 – 3 ans
	+ DURAND Aurélien – ATSI – R GIES 1 – 3ans
* **GIES 2 :**
	+ DACHEZ Thierry – ATOUT – I GIES 2 – 3 ans
	+ DURANT Aurélien – ATSI – R GIES 2 – 3 ans
* **ARI :**
	+ BARREAU Gilles – ATSI – R ARI – 3 ans
	+ LODDO Jean-Marie – ATSI – R ARI – 3 ans
	+ DURAND Aurélien – ATSI – R ARI – 3 ans
	+ DEL GHINGARO Fabrice – HELIATEC – R ARI – 3 ans
* **EC :**
	+ HUGUET Stéphanie – ATSI – I EC – 3 ans

## Futurs audits FORMATEURS :

* **GIES :**
	+ 28/09/2020 : BOHAS Yann – APAVE NIMES – R GIES 1
	+ 28/09/2020 : PARENTE Caroline – ATSI – R GIES 1
	+ 01/10/2020 : PARENTE Caroline – ATSI – R GIES 2
	+ 08/10/2020 : LONG Stéphanie – ATOUT – R GIES 1
* **ARI :**
	+ 21/10/2020 : KAABECHE JD – HELIATEC – I ARI
* **EC :**
	+ 24/09/2020 : LODDO Jean-Marie – ATSI – EC
	+ 01/10/2020 : HUMBERT Eric – ATSI – EC
	+ 08/10/2020 : DACHEZ Thierry – ATOUT – EC
	+ 22/10/2020 : KAABECHE JD – HELIATEC – EC
	+ 27/10/2020 : PEREE Daniel – ATOUT – EC

## Statistiques formations :

[Lien vers les différents OF et leurs formations](https://mase-mediterranee.com/GIES/presentation/GIES2_OF)

*(Lien hypertexte en bleu)*

## Remontés EI sur les Organismes de Formations (OF) :

Confidentiel, vu uniquement lors du CP

## Rappel sur le report des formations MMG durant & après le confinement :

Dans le cadre des mesures d’exception prises pendant les premiers mois de l’épidémie, le MMG, en cohérence avec la décision prise par France Chimie, avait décidé d’accorder une tolérance sur les formations GIES1, GIES2, GTIS1 et ARI jusqu’au 31 août 2020.

Cette période de dérogation a pris fin le 1er septembre 2020 à 8h00. Plus aucune dérogation ne sera accordée dans le cadre cité précédemment.

## Equivalence des Formations GIES1/N1/BVCA et GIES2/N2/VolVCA :

MASE FI a signé, vendredi 4 septembre 2020, [un second accord européen avec nos partenaires SSVV(Pays-Bas), le CSM (Belgique) et nos confrères de France Chimie](http://mase-asso.fr/officiel-second-accord-europeen-mase-france-chimie-vca/). *(Lien hypertexte en bleu)*

Cet accord porte sur l’officialisation d’une équivalence entre les formations/habilitations dites N1/N2 (cf DT40 France Chimie) et BVCA (= N1) et VolVCA (= N2).

L’équivalence est assortie de quelques conditions :

* Les intervenants habilités doivent être issus d’entreprises certifiées MASE ou VCAP. En effet, C’est bien le pack N1/N2 + MASE ou BVCA/VolVCA + VCAP qui garantit un niveau d’équivalence identique ; certains thèmes SSE étant parfois abordés dans le référentiel d’habilitation des salariés ou dans celui de certification des entreprises.
* Les habilitations BVCA/VolVCA ayant des validités maximums de 10 ans, celles-ci seront ramenées aux durées françaises (3 ans pour le N1 et 4 ans pour le N2) en cas de travaux en France. Ce qui signifie qu’un salarié belge issu d’une entreprise certifiée VCAP mais qui aurait une habilitation BVCA ou VolVCA « vieille » de 6 ans, devra repasser une nouvelle habilitation VCA pour être valide en France.

Rappel : début 2019, le MASE et le VCA se sont entendu sur une reconnaissance du **MASE-FC et le VCA-P.**

## Reconnaissance des Formations au Répertoire Spécifique :

Le MMG étudie l’idée de faire reconnaitre les formations GIES-GTIS au Répertoire Spécifique de France Compétence, suite à la réforme de 2020 sur la formation.

Un mail vous a été adressé le jeudi 23 juillet 2020 à 16h40 dans le but de savoir si vous utilisez ou non les OPCO pour le remboursement des formations GIES-GTIS.

Si vous n’avez pas encore répondu, merci de nous faire un retour à gineste@giphise.com

Le MMG va rencontrer les OPCO de la région afin de comprendre les critères qu’ils utilisent pour rembourser ou non la formation.

## Rappels sur les formations à langues étrangères et sur l’illettrisme :

 Suite aux questionnements de certains adhérents, nous avons, lors du CP, fait un rappel sur les conditions des formations GIES1 en langues étrangères et sur l’illettrisme :

* GIES/PRO/450 §2.1 : Le stagiaire doit comprendre et parler la langue nationale. Il est fortement recommandé par le CT GIES que les candidats au Niveau 1 sachent lire le Français, notamment parce que les tests sont écrits ; si ce n'est pas le cas, le Directeur de l'Entreprise qui inscrit le candidat doit le signaler à l'Organisme de Formation au moment de l'inscription pour mise en place d'une procédure particulière, définie ci-dessous aux paragraphes « salariés illettrés » ou « Salariés étrangers »
* GIES/PRO/100 :
	+ §2.6 : Pour le salarié illettré, possibilité se faire accompagner par une personne qui lui lira les questions et écrira les réponses sous la supervision continue du formateur (qui reste garant de la validation de ce processus, car l’accompagnant ne doit en aucun cas aider le stagiaire ni répondre à sa place)
	+ §2.7 : Pour les salariés étrangers, l’Organisme de Formation organise des sessions de formation (GIES 1 / ARI / GTIS 1 ou ESPACES CONFINES) en langue étrangère, accueillant des salariés parlant la même langue (...)

La durée de la formation :

Pour le GIES 1 et la formation EC :

* 1 jour si réalisée par un formateur (habilité MM GIPHISE) dans la langue natale du stagiaire. La durée de chaque séquence pédagogique correspond au temps défini dans le programme de Niveau 1.
* **2 jours** si le cours donné par le formateur responsable de l’animation est traduit en langue étrangère par un interprète.

# Groupes de travail et Sujets GIES.

## Macarons – accès site/Rappel sur la délivrance des macarons :

 Des macarons GIES frauduleux sont de plus en plus détectés sur sites industriels. Le dernier en date étant un macaron d’une validité de 2 ans.

Ces remontés-terrains sont dû à la monté en compétence des contrôleurs, formés « kit GIES », formation élaborée par le MMG.

**N’oubliez pas de former vos personnels** qui contrôlent et apposent les macarons sur les véhicules. Très peu de personnel EU (ou personnel sûreté) sont formés. La formation est en place depuis 2019. Merci aux EU de jouer le jeu et de les envoyer en formation.

Laurent Barrière d’Engie souhaitait aborder la problématique des véhicules électrique. Ce point sera vu lors du prochain CP GIES. Nous rappelons que la GIES/PRO/120 préconise « de les équiper à minima d’un coupe circuit »

## Espaces Confinés :

La formation Espaces Confinés a atteint ce mardi 15 septembre les 1000 stagiaires formés Intervenant et/ou Vigie. Le CT se réjouit d’attendre ce chiffre symbolique 1.5 an après avoir lancé sa formation.

Veuillez noter qu’[un nouvel accident industriel en matière d’EC, s’est déroulé au mois de juin sur un site industriel de Haute-Garonne.](https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/saint-gaudens-7-salaries-intoxiques-gaz-usine-production-papier-classee-seveso-1841962.html) *(Lien hypertexte en bleu)*

Aujourd’hui, quatre OF sur six déploient la formation EC du MMG (Atout Conseil, ATSI, Heliatec Formation, Fosec). L’Apave nous a transmis un plan d’action où l’OF envisage un démarrage de la formation pour novembre 2020. Un audit formation est déjà planifié.

Rappel de com sur la formation :

* [Présentation de la formation Espaces Confinés](https://mase-mediterranee.com/content/pr%C3%A9sentation-de-la-formation-espaces-confin%C3%A9s-giphise) pour les néophytes.
* [Article de presse dans PIC magazine](https://mase-mediterranee.com/sites/default/files/upload/2020_05_1_an_EC.jpg), édition mai 2020.

*(Lien hypertexte en bleu)*

## Evolution des VLEP :

Suite au [décret n°2019-1487 du 27 décembre 2019](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039685224/), les VLEP de certains ACD (Agents Chimiques Dangereux) ont changé. *(Lien hypertexte en bleu)*

# Retours d’expériences et bonnes pratiques.

* [Bonnes pratiques Lyondell Basell Fos-sur-Mer sur les gestes barrières COVID](https://mase-mediterranee.com/content/rex-49-bonnes-pratique-sur-les-gestes-barri%C3%A8res-covid)
* [REX d’un chantier Arcelor Mittal & Profil sur des travaux sur cordes en espaces confinés](https://mase-mediterranee.com/content/rex-48-bonnne-pratique-en-mati%C3%A8re-de-travaux-sur-cordes-dans-un-espace-confin%C3%A9)
* [Bonnes Pratiques Ineos sur les Journées Facteurs Humains](https://mase-mediterranee.com/content/rex-50-bonnes-pratique-en-mati%C3%A8re-de-facteurs-humains)
* [REX après l’incendie d’un site industriel à Rouen en septembre 2019](https://mase-mediterranee.com/content/rex-47-retour-dexp%C3%A9rience-apr%C3%A8s-lincendie-dun-site-industriel-%C3%A0-rouen-septembre-2019)

*(Lien hypertexte en bleu)*

# Divers.

## ATEX 0 :

RAPPEL :

Le CA du 18 novembre 2018 a décidé de ne plus contrôler la formation ATEX0 dispensée par les organismes de formation habilités par le MASE Méditerranée GIPHSIE

En conséquence la procédure GIES/PO/701/rev3 est abrogée. Comme il incombe à chaque Employeur de former ou de faire former ses salariés dans le respect de l’article R.4227-49 du Code du Travail, un guide élaboré par le MASE Méditerranée GIPHISE, en collaboration avec l’INERIS, reste à votre disposition sur le site Internet du MMG.

Les membres du CP ont exprimé leur désacord sur les délivrances des certificats entre novembre 2018 et juillet 2020 (dates citées lors du CP). En effet, certains OF auraient gardé sur leurs attestations des certifications « 5 ans MMG et 3 INERIS ».

Les EI sont inquiètes du passage à 3 ans de la formation ATEX0 après l’abrogation de la procédure et demande au MMG de leur accorder une période dérogatoire.

Cette requête sera soumise à la décision du CA.

## Maz’ette :

La Mazette de Septembre 2020 est [accessible en téléchargement sur notre site web](https://mase-mediterranee.com/content/mazette-n%C2%B023)

Nous recherchons des volontaires pour écrire des éditos dans la Mazette. Si vous avez envie de partager votre expérience du MASE dans votre entreprise, prenez votre plus belle plume et n’hésitez pas à rédiger un petit message. Merci

*(Lien hypertexte en bleu)*

## Supports SSE

[N’oubliez pas de consulter sur notre site web](http://mase-mediterranee.com/GIES/GIES7_Documents?field_comite_tid=5&field_file_type_tid=114&combine=), les supports SSE qui vous sont mis à disposition afin d’animer vos réunions SSE (anciennement causeries).

*(Lien hypertexte en bleu)*

## Evènements MMG :

L’Assemblée générale 2020 est planifiée pour le mercredi 14 octobre 2020 et devrait se dérouler à la Mairie de Martigues, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Fin de la réunion à 12h00



**RAPPEL** : Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, et pour pouvoir organiser au mieux cette réunion merci de bien vouloir envoyer un e-mail à Juliette : dimalta@giphise.com pour vous inscrire **2 semaines** avant le CP.

Dates des CP GIES de 2020 & 2021

* Jeudi 26 Novembre 2020

Dates prévisionnelles 2021 :

* Jeudi 11 Février 2021
* Jeudi 15 Avril 2021
* Jeudi 10 Juin 2021
* Jeudi 16 Septembre 2021
* Jeudi 2 Décembre 2021

De 9h00 à 12h00 à la CCIMP de Martigues